

Présents : C. BONNAT, A CAILLOT, V. FRICONNET, R. DANIEL, E. ROULAUD, E. GOURLAOUEN P. MEYNARD, M.L.ANDRIEUX, M.L JACQUEMENT, M. AUBRUN A. DANIEL, Y.CHERBEIX, R. GUINEBERT, G. JACQUEMENT

Excusée : L.LAVAUD (procuration donnée à M.L. ANDRIEUX)

Secrétaire de séance : E. ROULAUD

Ouverture de la séance à 19 h30

REHABILITATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DANS LE BOURG ET CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION D'EPURATION : DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET A L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Le Maire présente au Conseil le projet dans sa globalité, ainsi que le nouveau plan de financement établi par l'ATEC, suite à la réévaluation des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement dans une partie du Centre-Bourg, en raison de contraintes techniques.

L'ensemble de ces travaux y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et les frais divers, sont estimés à **1 239 817,80 € H.T.** pouvant être subventionnés par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau ADOUR-GARONNE, en plus de l'Etat au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local demandée fin septembre), le taux maximum de subvention pouvant atteindre 80 %. La part restant à la charge de la Commune sera financée par un emprunt long terme sur une durée de 30 ans.

Accord du Conseil pour déposer ces dossiers de demande de subventions.

MODIFICATION DU PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ETABLI EN 2002

Une modification partielle du plan de zonage doit être demandée par rapport à l'emplacement de la future station d'épuration, qui sera située Route des Vergnes, en face de La Vie Familiale.

Un nouveau plan de zonage va être établi par le maître d'œuvre, LARBRE et une enquête publique aura donc lieu pour le valider.

Accord du Conseil pour lancer cette modification.

TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS SUR LA VOIRIE COMMUNALE : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Maire présente au Conseil le devis relatif aux travaux de point à temps, c'est-à-dire d'entretien, qui seront réalisés sur différentes voies communales au cours de l'année 2021. Celui-ci s'élève à **15 500 € H.T.** pouvant être subventionnés à 50 % par le Conseil Départemental au titre du programme des G.R.V.C.

Accord du Conseil pour demander cette subvention.

GOUDRONNAGE DES ALLEES DANS LE CIMETIERE

Le Maire présente au Conseil le devis relatif aux travaux de goudronnage des allées à l'intérieur du cimetière, qui s'élève à **25 541,40 € H.T.** pouvant être subventionnés à hauteur de 40 % par le Conseil Départemental au titre des C.T.D. (Contrats Territoriaux Départementaux).

Accord du Conseil pour demander cette subvention.

REFECTION DU PARKING DE LA MAIRIE

Le Maire présente au Conseil le devis relatif à la réfection du parking de la Mairie, qui s'élève à **7 780,50 € H.T.** pouvant être subventionnés à hauteur de 30 % par le Conseil Départemental au titre des C.T.D.

Accord du Conseil pour demander cette subvention.

MISE EN ŒUVRE DE LA CLAUSE SOCIALE D'INSERTION ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI DANS LES PROCHAINS MARCHES DE TRAVAUX A LA DEMANDE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Maire informe l'Assemblée que le Conseil Départemental demande aux Collectivités locales d'insérer dans leurs marchés de travaux, une clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi des personnes en difficultés sociales et professionnelles particulières, afin de respecter le Code de la Commande Publique.

Cette obligation incombera aux entreprises retenues pour la réalisation des travaux.

Cette question est soumise au vote du Conseil.

- Contre : 0

- Abstentions : 0

Accord du Conseil pour prendre cette délibération et autoriser le Maire à signer la convention correspondante.

QUESTIONS DIVERSES

***Eclairage public :**

Le Maire informe le Conseil que la commune possède 235 points lumineux, dont un certain nombre ne sont plus nécessaires.

Il demande donc à chaque conseiller de repérer ces points lumineux inutiles, pour solliciter ensuite le SEHV (Syndicat Energies Haute-Vienne), en vue de les désactiver.

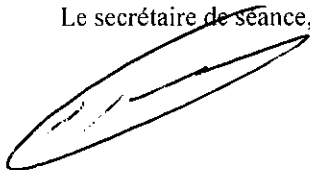
***Stationnement des véhicules sur le domaine public :**

Plusieurs élus font remarquer que le stationnement en face du garage et aux alentours de l'épicerie s'est nettement amélioré. Le Maire confirme cette remarque et affirme que le garagiste a fait des efforts.

Signature du tableau de présence à la séance du Conseil du 18/09/2020

Le Conseil n'ayant plus rien à débattre, la séance levée à 20 h 35

Le secrétaire de séance,



E.ROULAUD

Le Maire



C. BONNAT